



Jordane Bertrand

RWANDA

L'opposition démocratique avant le génocide (1990-1994)

LE PIÈGE DE L'HISTOIRE

Les Africains

KARTHALA

On a trop souvent voulu faire croire que la vie politique au Rwanda se réduisait au face à face strict d'un régime hutu majoritaire et d'une rébellion tutsi minoritaire. Pourtant, de 1990 à 1994, à l'avènement du multipartisme, une opposition démocratique, menée par le Mouvement Démocratique Républicain (MDR), héritier de l'ancien parti MDR-PARME-HUTU de 1959, a tenté d'exercer pleinement son rôle. Toutefois, malgré ses aspirations au changement, ce mouvement est resté aux prises avec les ambiguïtés idéologiques qui, depuis plus de trois décennies, traversent l'espace politique rwandais : manipulation de l'histoire, conflictualité de mémoires, arithmétique ethnique.

En analysant les rouages politiques et idéologiques des quatre années qui ont précédé le génocide, cet ouvrage met en lumière l'échec de cette opposition et montre comment la reconstruction morale du Rwanda passe aussi par l'ouverture d'un débat franc et élargi sur l'histoire du pays.

Les Afriques

Collection dirigée par Jean-François BAYART

Jordane Bertrand est une jeune historienne (24 ans) du Centre de recherches africaines (Upresa M.A.L.D., Paris I-CNRS). Ses recherches portent sur la vie politique au Rwanda et sur les îles du Cap-Vert. Elle a également réalisé des études sur les médias africains.

Couverture : Partisans du MDR lors d'une manifestation de l'opposition à Butare, 11 janvier 1992. Photo Pierre Galinier.

© Éditions KARTHALA, 2000
ISBN 978-2-8111-3421-1

RWANDA, LE PIÈGE DE L'HISTOIRE

Jordane Bertrand

Rwanda, le piège de l'histoire

**L'opposition démocratique
avant le génocide (1990-1994)**

Éditions KARTHALA
22-24 boulevard Arago
75013 PARIS

Le Rwanda en 1990



Remerciements

Je remercie très sincèrement Jean-Pierre Chrétien et Hélène d'Almeida-Topor pour leurs conseils précieux et leur disponibilité. Je remercie également ceux qui ont accepté de relire le manuscrit de ce livre et qui, par leurs observations, leurs critiques et leurs suggestions, m'ont permis d'améliorer ce travail. Ces remerciements s'adressent aussi à ceux qui ont mis à mon service leurs compétences techniques, en particulier pour la réalisation de la carte.

Je tiens à remercier vivement l'ensemble des personnes qui ont accepté de répondre à mes enquêtes, en France et en Belgique, et je leur suis très reconnaissante de m'avoir accordé de leur temps et de leur savoir.

Mes recherches en Belgique ont été financées par le programme d'échanges « Tournesol » entre l'Université Paris I et l'Université Libre de Bruxelles. Ce programme d'échanges universitaires est consacré aux recherches sur les crises de l'histoire contemporaine du Rwanda et du Burundi de 1955 à 1995 et soutenu par le Ministère français des Affaires Étrangères.

« Dans la minuscule République, on ramène chaque homme à son enclos d'origine, on lui remet en mains propres sa carte tribale, on en fait une marionnette articulée et capable de jouer (...) la seule partition de son clan. Partout on recherche l'ennemi infiltré, paranoïa oblige. (...) La technique de ce gouvernement est simple. Chaque fois que le chef de l'État a besoin de consolider sa communauté autour de lui, eh bien, il lui faut trouver des ennemis à l'extérieur, des empêcheurs-de-régner-tranquille. »

*Balbala, 1997, Abdourahman A. WABERI,
écrivain djiboutien.*

Table des sigles

AGER	Association générale des étudiants rwandais
APROSOMA	Association pour la promotion de la masse
ARD	Alliance pour le renforcement de la démocratie
CDR	Coalition pour la défense de la République
CND	Conseil national de développement
CNS	Commission nationale de synthèse
CRN	Comité de réconciliation nationale
CVP	Christelijke Volks Partij
DP	Democratic Party
FAR	Forces armées rwandaises
FDC	Forces démocratiques de changement
FIDH	Fédération internationale des droits de l'homme
FMI	Fonds monétaire international
FPR	Front patriotique rwandais
GTBE	Gouvernement de transition à base élargie
HCR	Haut-commissariat aux réfugiés
IDC	Internationale démocrate chrétienne
JMRND	Jeunesse du mouvement républicain national pour le développement et la démocratie
MDR	Mouvement démocratique républicain
MINUAR	Mission des Nations-unies pour le Rwanda
MRND	Mouvement révolutionnaire national pour le développement
MRNDD	Mouvement républicain national pour le développement et la démocratie.
ORINFOR	Office rwandais d'information

OUA	Organisation de l'unité africaine
OVAPAM	Office pour la valorisation pastorale et agricole de la région du Mutara
PADER	Parti démocratique rwandais
PARECO	Parti écologiste
PAREWA	Parti révolutionnaire du Rwanda
PARMEHUTU	Parti de l'émancipation hutu
PAS	Plan d'ajustement structurel
PDC	Parti démocrate chrétien
PD	Parti démocrate
PDI	Parti démocratique islamique
PL	Parti libéral
PSD	Parti social démocrate
PSC	Parti social chrétien
PSR	Parti socialiste rwandais
RADER	Rassemblement démocratique rwandais
RTD	Rassemblement travailliste pour la démocratie
RTL	Radio télévision mille collines
UNAR	Union nationale rwandaise
USD	US dollar

Les termes *Hutu*, *Muhutu* (sg), *Bahutu* (pl), *Tutsi*, *Mututsi* (sg), *Batutsi* (pl) sont utilisés indifféremment dans le texte. Les adjectifs *tutsi* et *hutu* sont utilisés sous la forme invariable.

Introduction

Juillet 1992, j'ai 16 ans, je passe un mois au Rwanda. Première rencontre avec l'Afrique et découverte de ce petit pays de la région des Grands Lacs. Le Rwanda est en pleine ébullition politique et la petite républicaine française que je suis observe avec intérêt les signes de démocratisation dont tout le monde parle. Je suis exaltée à l'idée d'être témoin de la naissance d'une démocratie, de vivre à travers discussions et observations les espoirs de liberté nouvelle de mes amis rwandais. Il suffit de se promener dans la rue pour voir défiler, affublés de leurs chapeaux et de leurs foulards, les militants des différents partis politiques. J'assiste même à une grande fête où 400 personnes venues de plusieurs collines dansent et chantent, présentant avec enthousiasme leur allégorie de la démocratie sous les couleurs de leur parti.

Avril 1994, le Rwanda a sombré dans l'horreur et le chaos. Qu'est-il arrivé? Qu'est-il advenu des espoirs du passé? Ma naïveté politique en prend un coup. Je m'interroge, quelle démocratie pouvait-on entrevoir derrière cette démocratisation? Que signifiaient les banderoles et les meetings populaires?

Je décide alors d'essayer de comprendre.

L'aspect le plus immédiatement frappant des événements qui se déroulent au Rwanda de 1990 à 1994 est leur rapidité. En effet, en moins de quatre années, le Rwanda vit le retour optimiste du multipartisme et le basculement général dans l'horreur avec le déclenchement du troisième génocide du XX^e siècle. Cette évolution rapide n'a rien de fatal, et il faut répéter, encore et encore, que

la tragédie rwandaise n'a rien à voir avec le ressurgissement incontrôlé de prétendus « atavismes tribaux ».

Le pays connaît à la fin des années 80 des bouleversements sociaux, économiques, politiques et même idéologiques importants. Ces changements vont donner à cette période toute sa complexité et mettre en branle des processus antagonistes : initiatives politiques et intellectuelles novatrices d'une part, replis ethniques d'autre part. Toute une restructuration politique, extrêmement dense en événements, s'opère à partir de l'année 1990. Le Rwanda qui a vécu longtemps dans une sorte de léthargie politique, passant ainsi pour un « modèle » dans une Afrique noire en proie à d'innombrables explosions, retrouve en peu de temps une activité et des débats politiques intenses. Progressivement s'ouvrent des champs de liberté nouveaux saisis avidement par l'opposition intérieure naissante, mais mis à mal par la guerre déclenchée par le Front Patriotique Rwandais à partir d'octobre 1990 et contrés par les résistances au changement manifestées par le président Habyarimana. Ces deux facteurs vont rapidement transformer l'ouverture que connaît le Rwanda en une « crise rwandaise » où les tensions engendrées par la guerre sont rapidement exacerbées par des manipulations ethniques et un enchaînement complexe de décisions politiques de plus en plus guidées au fil de la période par des intérêts tactiques et personnels. La course au pouvoir des élites se nourrit de plus en plus de la manipulation ethnique des masses populaires. C'est ainsi que sont posées tout au long des années 1992 et 1993 les bases d'une escalade de la violence et d'un engrenage vers le génocide qui, en avril 1994, fait disparaître le politique en tant que tel.

Au cours de cette période, le Mouvement Démocratique Républicain (MDR), parti politique recréé en 1991, émerge rapidement en position de leader de l'opposition intérieure et devient un concurrent sérieux du Mouvement National Révolutionnaire pour le Développement (MRND) du président Habyarimana. Il doit prendre position sur la guerre menée par le Front Patriotique Rwandais (FPR) et s'engager sur les problèmes graves posés à la société rwandaise depuis la fin des années 80. Ce parti, malgré son importance historique et numérique au sein de la société rwandaise entre 1990 et 1994, reste largement méconnu et englobé de façon floue dans ce qu'on a appelé l'opposition

« démocrate » au régime Habyarimana. Les démarches collectives ou individuelles des acteurs de ce parti, ses revendications et sa gestion du pouvoir à partir de 1992, le rôle des facteurs endogènes et exogènes dans sa constitution, sont pourtant des éléments qui ont orienté de façon déterminante l'évolution politique du Rwanda qui n'était absolument pas réduite, comme on a souvent voulu le faire croire, au face à face strict d'un régime hutu majoritaire et d'une rébellion tutsi minoritaire.

Le Mouvement Démocratique Républicain, malgré son statut d'opposant, n'en était pas moins aux prises avec les ambiguïtés idéologiques qui traversent l'espace politique rwandais depuis plus de trois décennies. En effet, au sein d'un parti qui se disait novateur et qui s'inscrivait dans la phase de renouveau politique du début des années 90, y avait-il vraiment un projet de mise à bas de la fondation idéologique ethnique des deux régimes précédents ? L'arithmétique de la « démocratie majoritaire hutu » instauré par la Première République de Grégoire Kayibanda, fondateur du MDR-Parme-hutu première manière, et conforté par la Deuxième République de Juvénal Habyarimana était-il totalement remis en cause ? L'émergence, au sein du MDR, du courant extrémiste « Hutu Power » qui a été déterminant dans la montée en puissance de l'ethnisme génocidaire, engage à pousser la réflexion sur le rôle de ces ambiguïtés dans la définition d'une culture politique nouvelle au Rwanda à l'avènement du multipartisme.

A travers le cas précis du MDR sont ainsi mis en évidence la prégnance de la question ethnique comme variable politique dans l'ensemble du débat public rwandais et la limite à un changement réellement politique que constitue l'ethnisme. Par jeu de repoussoir, apparaissent aussi les particularités des autres partis rwandais, déjà existants ou créés entre 1990 et 1994, qui vont définir les stratégies partisans et la gestion des problèmes de la période.

Pour répondre en profondeur à ces interrogations et tenter de comprendre la complexité de cette histoire immédiate, il est nécessaire de revenir sur l'histoire politique rwandaise des quarante dernières années. Non par simple souci scientifique de démêler le fil des origines des événements contemporains, mais surtout parce que l'histoire a représenté et représente encore aujourd'hui au Rwanda un enjeu politique de première importance et la source de toute l'imagination idéologique. Il est très difficile, voire impossible, de comprendre les

enjeux des années 1990 sans un retour historique et historiographique sur l'évolution politique et sociale du Rwanda.

Les Rwandais, dans leur ensemble, sont en effet pris au piège d'une « conflictualité de mémoires ». Ces « mémoires » qui se définissent sur une ligne de partage ethnique, chaque ethnie ayant créé « sa » mémoire, se sont forgées au fil des luttes de pouvoir dès la période précoloniale. Ainsi les Tutsis privilégiés ont repris à leur compte la mythologie d'une dynastie tutsi, celle des Nyiginyas, qui leur conférait une origine divine et que l'histoire classique a assimilé à tous les Tutsis, quel que soit leur statut. À l'inverse, les Hutus dans leur ensemble, en dépit de la haute position sociale acquise par certains d'entre eux, se sont définis comme un groupe homogène d'opprimés vivant sous le joug féodal des Tutsis. La colonisation belge a renforcé la radicalité des positions et des clivages, rendant ces « mémoires » de plus en plus hermétiques et incompatibles. C'est ainsi que, intégrés au fil du temps, ces « raccourcis » historiques ont servi de base tant aux revendications qu'aux fantasmes ethniques et idéologiques. Au centre de ce conflit se trouve la Révolution sociale de 1959, au cours de laquelle se produit, sous le contrôle étroit de la tutelle belge, un transfert de pouvoir de l'ethnie tutsi à l'ethnie hutu. Les violences réciproques qui accompagnent ce transfert dégénèrent en actes de représailles à caractère ethnique à l'encontre des Tutsis et provoquent le départ de nombre d'entre eux qui deviennent les premiers réfugiés politiques rwandais. Cette Révolution de 1959, avec ses ressourcements violents (1963-1964, 1973) qui entraînent de nouveaux exils, devient alors le moment-clé à partir duquel se définissent un « avant » et un « après » sujets à toutes les interprétations. Ainsi, l'histoire de la période précoloniale, le rôle idéologique de la colonisation, la légitimité et la portée de cette Révolution sont devenus, dès les années 60, des enjeux proprement politiques pour les défenseurs de chaque ethnie. L'affrontement ethnique sur des bases d'interprétations historiques devient dominant tout en cristallisant les positions, tant au sein du régime rwandais que chez les réfugiés tutsis. Dans le pays, l'histoire officielle « légitimante » largement imposée depuis les années 60 n'a guère favorisé les débats ouverts et critiques. Les couches dirigeantes en restent aux schémas simplificateurs légués par la colonisation. Chez les réfugiés tutsi, l'éloignement spatial puis temporel favorise l'émergence d'une mémoire de plus en plus déconnectée de la réalité. Depuis cette date, l'histoire est

donc devenue pour chaque partie en présence, pour l'élite de chaque ethnie, une légitimité à défendre et à diffuser.

Or cette conflictualité de mémoire est loin d'être évanouie en 1990. Une grande part des acteurs politiques de cette période sont encore complètement pris dans ce conflit. Le MDR est particulièrement représentatif de ce phénomène. Lors de sa relance, en 1991, il se réclame du MDR-Parmehutu, issu de la restructuration politique de 1959 et parti dominant de 1962 à 1973. Devenu parti unique en 1965, le MDR-Parmehutu a progressivement structuré la vie politique rwandaise sur des bases ethniques. Le régime du général Habyarimana ne les a guère modifiées, il a simplement réussi, avec une grande habileté et force propagande en faveur d'un monopartisme « unificateur », à en assurer une gestion pacifique. Lorsqu'en 1991, le MDR, qui se dit « rénové », reprend le flambeau du MDR-Parmehutu, il doit donc faire face au piège de la légitimité historique, gérer un héritage problématique et prendre conscience des ambiguïtés idéologiques léguées par son prédécesseur. Le rôle des références et des interprétations historiques dans l'évolution politique et les glissements idéologiques du parti devient alors primordial. D'autant que le MDR vit un rapport à la fois historique et sentimental à « l'événement fondateur » que constitue pour lui la Révolution sociale de 1959.

L'histoire falsifiée, figée, récupérée, que ce soit celle des origines de la structuration étatique du Rwanda ou celle des évolutions politiques depuis les années 60, a donc fait le lit d'un extrémisme identitaire fondé sur la reconnaissance, dans chacune des communautés, d'un passé ethnique particulier.

La manipulation de la peur qui a constitué un des ressorts majeurs du génocide était donc liée à une manipulation existentielle de l'ethnie, elle-même justifiée par des manipulations historiques. Le conditionnement par l'histoire, avec son ancienneté et sa permanence a servi de base sournoise à un conditionnement ethnique qui pouvait ressurgir à tout moment. C'est ainsi que l'argument de la solidarité ethnique reprend vigueur et ampleur à partir de 1990 sans trop de difficultés. Derrière la guerre lancée par le FPR réapparaît le combat des légitimités historiques. Peur, ethnie, histoire, le rôle des élites dans l'orchestration de ce triangle de manipulations a été très important. De même, les regards et les actions de groupes ou d'États étrangers au Rwanda, notamment la Belgique et la France,

ont contribué à renforcer des grilles de lecture biaisées de l'histoire qui donnaient force aux discours extrémistes.

L'importance prise par l'histoire et la « mémoire » dans les idéologies mises en œuvre au cours des quarante dernières années a ainsi faussé l'ensemble du débat politique rwandais. Ce débat est toujours resté artificiel et idéologiquement pervers puisqu'il se fondait principalement sur la défense d'« une » histoire que les évolutions ultérieures devaient à tout prix confirmer. Ce prix pouvait s'appeler génocide...

Malgré les infléchissements majeurs qui se sont produits dès 1990 dans l'unanimité idéologique prônée par le pouvoir, l'aggravation de la situation militaire et l'exacerbation des tensions ethniques ont fait renouer avec les arguments historiques simplificateurs.

Ainsi, l'échec tragique de la démocratisation rwandaise ouvre une discussion plus globale sur le rôle du débat historique dans la définition, la reconnaissance et l'acceptation des différences identitaires pour l'organisation d'une société politique libre, garante des droits de chaque individu.

Au vu des enjeux multiples et des conséquences incommensurables de cette période de restructuration politique rwandaise, la lecture des événements proposée par cet ouvrage est donc une lecture essentiellement politique, selon le double fil des changements institutionnels et des débats idéologiques. Cette démarche ne permet pas de cerner l'évolution politique de cette période comme un « phénomène social total » qui mettrait en évidence les mouvements des masses populaires et les logiques d'affrontements propres à la société rwandaise de cette période. Elle tend néanmoins à rendre compte, à travers l'étude particulière du MDR, de la dimension proprement politique et idéologique des actes de violence de ces quatre années et du génocide de 1994.

Cet ouvrage s'appuie sur l'étude précise de documents écrits, programmes politiques, articles et communiqués de presse, correspondances entre acteurs politiques, rapports d'organismes internationaux, etc., ainsi que sur des données recueillies au cours d'entretiens avec les principaux leaders du parti MDR, des membres d'autres partis, des militants des droits de l'homme, des journalistes, des historiens rwandais ou de simples citoyens.

La période d'étude s'est déroulée sur deux années de 1996 à 1998. Les principaux obstacles ont résidé dans la difficulté de recueillir des documents, beaucoup de papiers politiques ayant une durée de vie éphémère ou ayant disparu pendant le génocide et la guerre. Par ailleurs, peu de documents historiques ou critiques sont disponibles sur la période de la Révolution de 1959 et du « premier multipartisme » du début des années 60.

L'historien et le lecteur doivent surtout être conscients que les entretiens effectués au cours de l'enquête rapportent une histoire racontée et à distance, séparée des événements par un double filtre historique qui, dans le cas du Rwanda, est immense : entre la période étudiée et le moment des entretiens, un génocide s'est produit à Kigali et le pouvoir est aux mains du FPR.

Compte tenu de ces réserves, cet ouvrage consiste essentiellement à poser des questions, à ouvrir des pistes de réflexion et de recherche. L'histoire est de toute façon condamnée à la nouveauté. En matière d'histoire rwandaise, la nouveauté ne peut être que salutaire, autant pour les Rwandais que pour chacun d'entre nous, puisque nous sommes tous aujourd'hui pris dans la mémoire commune et insoutenable d'un génocide. Or cette mémoire a le devoir de toucher l'histoire au plus près.

PREMIÈRE PARTIE

**LE TEMPS DE L'OUVERTURE
DÉMOCRATIQUE :
JANVIER 1989 – DÉCEMBRE 1991**

1

Le temps de la « démocratisation » contrôlée

En 1990, le Rwanda connaît une ouverture démocratique qui met fin à 18 ans d'un régime de parti unique. Ce processus résulte de la conjonction de facteurs endogènes et exogènes multiples et d'intensité variée dans un environnement international, continental et régional en pleine mutation.

Pourtant, malgré la portée des bouleversements internationaux et des pressions internes, le processus de démocratisation reste au Rwanda, dans les premiers temps, sous le contrôle étroit du pouvoir et du président de la République Juvénal Habyarimana. La démocratisation devient donc rapidement un enjeu entre le pouvoir en place et les forces de changement qui se manifestent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Les pressions extérieures

Les pressions extérieures interviennent dans le contexte d'un environnement international en plein bouleversement. La chute du mur de Berlin en novembre 1989 et les vents de liberté venus de l'effondrement des régimes communistes monopartistes d'Europe de l'Est entraînent une vague de libéralisation qui se répercute sur le continent africain. Un an auparavant, les Accords

de New York signés le 22 décembre 1988¹ traduisent l'évolution du jeu des superpuissances en Afrique australe et en particulier la nouvelle politique africaine de Moscou. La fin de la guerre froide met un terme au combat des deux supergrands à l'échelle mondiale et provoque un véritable ébranlement en Afrique. Des mouvements simultanés dans de nombreux pays dès le début de l'année 1990 changent radicalement l'aspect monolithique des régimes politiques africains : conférences nationales au Bénin, au Mali, au Niger, au Congo, libéralisation de la presse, mise en place de systèmes multipartistes.

Le discours du président François Mitterrand au sommet franco-africain de la Baule en juin 1990 inaugure un nouveau type de relations bilatérales entre la France et les pays africains francophones. L'aide au développement de la France est désormais accordée en fonction des progrès réalisés en matière de démocratisation.

Un large processus d'ouverture est donc en branle sur l'ensemble du continent, dont la libération de Nelson Mandela et la fin du régime d'Apartheid demeurent les symboles les plus éclatants.

Les pays de la région des Grands Lacs ne sont pas exclus de cette vague de changement. Au Zaïre, l'« ouverture au multipartisme » date de 1990, immédiatement après la Conférence de la Baule. Adoptant une politique « hors de la mêlée », le président Mobutu tente de maintenir son pouvoir en procédant à des libéralisations contrôlées.

En Ouganda, le président Museveni renforce le pouvoir qu'il a acquis en 1986 à l'issue d'une guérilla de cinq ans contre le régime de Milton Obote : reconstruction nationale, redressement économique et rétablissement de la sécurité sont les priorités de la politique ougandaise. Parallèlement, le président Museveni tente de rétablir des relations normales avec ses voisins, notamment la Tanzanie et le Kenya².

1. Les Accords de New York sont signés par l'Angola, l'Afrique du Sud et Cuba, chapeautés par les grandes puissances et l'ONU. Ces accords mettent fin aux combats et engagent l'Afrique australe sur la voie de la négociation.

2. G. Prunier et B. Calas (dir), *L'Ouganda Contemporain*, Karthala-IFRA, Paris, 1994.

Au Burundi, le « faux jumeau » du Rwanda, la crise de 1988³, un an après l'avènement du régime Buyoya, accélère la mise en place d'une politique de rééquilibrage ethnique. Le débat lancé en 1989 à tous les niveaux sur le rapport de la Commission Nationale pour l'Unité permet l'ouverture d'un dialogue sur les enjeux de la démocratisation. Si l'évolution simultanée du Rwanda et du Burundi peut être qualifiée d'antithétique, y compris pendant la période qui nous intéresse, il n'en reste pas moins que les élites politiques de l'un et de l'autre pays sont très attentives à l'évolution du voisin et que les mouvements de réfugiés ne laissent pas indifférent le reste de la population. Nous verrons ainsi que la situation rwandaise pourra être parfois influencée de façon déterminante par les événements du Burundi, notamment en 1990 et 1993.

Concerné par le discours de la Baule puisqu'il fait partie, depuis la fin des années 70, du champ d'influence de la France, le pouvoir rwandais subit également les pressions de la Belgique, ancienne puissance tutélaire, et ne peut rester indifférent aux changements mondiaux. Dans cet environnement, le Rwanda, comme le reste du continent, s'ouvre lui aussi à la contagion démocratique

Les pressions intérieures

Les pressions extérieures, qui ne touchent pas seulement le Rwanda mais l'englobent dans le mouvement continental de libéralisation politique, se conjuguent à une situation rwandaise marquée par la fin d'un consensus intérieur, sujet à des craquements depuis le milieu des années 80. Tout un réseau de conflits aux échelles variées traverse la société rwandaise, sur fond de crise économique et de perte de confiance généralisées. Le mot « impasse » revient sans cesse dans le propos des observateurs,

3. J.-P. Chrétien, A. Guichaoua, G. Lejeune, « La crise d'août 1988 au Burundi », *Cahiers du Centre de recherches africaines*, n° 6, AFERA/Karthala, 1989.

J.-P. Chrétien, *Burundi, l'Histoire retrouvée*, Karthala, Paris, 1992.

sous la plume des journalistes, dans les discours des opposants au régime. Impasse que le peuple Rwandais vit dans la réalité quotidienne, impasse que le pouvoir refuse de regarder en face.

Impasse économique

L'économie rwandaise connaît une crise de plus en plus aiguë après plus de dix années de relatif succès. En effet, le Rwanda est considéré pendant les années 80 comme l'exemple d'une économie africaine réussie, avec une dette modérée, une monnaie stable, une économie équilibrée grâce notamment à des dépenses militaires faibles⁴. Il est vrai qu'au regard des difficultés inhérentes à la géographie et à la démographie du pays, le Rwanda a fait des progrès spectaculaires. Parmi les pays de la région des Grands Lacs (Burundi, Zaïre, Ouganda et Tanzanie), le Rwanda occupait en 1976 la dernière place en matière de PNB, à la fin des années 80, il a atteint la première place⁵. Cette relative bonne santé doublée d'une bonne politique de communication menée par le pouvoir et par le Président lui-même envers les bailleurs de fonds et les ONG, fait du Rwanda un des premiers bénéficiaires de l'aide internationale de la région sub-saharienne. En moins de 20 ans, on passe d'une aide totale de 35 millions de dollars (1971-74) à une aide de 343 millions de dollars (1990-93)⁶. Néanmoins, la conjonction de chocs économiques dus à l'évolution des marchés mondiaux et une gestion de moins en moins rigoureuse entraînent une aggravation de la situation à partir de 1985. Le « modèle » rwandais entre en crise.

La balance commerciale, déficitaire depuis le début des années 80, se détériore davantage à partir de 1985 lorsque chute le cours mondial de l'étain. Son déficit s'accroît encore lorsque les prix mondiaux du thé et du café baissent de 35 % et 40 % entre 1985 et 1990. Le montant des exportations diminue régulièrement à partir de 1986 pour atteindre en 1991 la moitié de son niveau de 1986. A l'inverse, les importations montent en flèche en

4. L'armée ne compte pas plus de 4000 hommes en 1989.

5. Rapport, Commission sénatoriale de Belgique, Bruxelles, 1998, p. 53.

6. *Idem*, p. 83.

1987 et 1988 pour baisser ensuite, puis reprendre leur envolée à partir de 1991. Conséquence immédiate, la dette extérieure s'accroît à partir de 1986.

Le PIB croît régulièrement mais semble plafonner à partir de 1989. Sa croissance réelle, largement inférieure au taux de croissance moyen, se réduit tout au long des années 80 pour devenir quasi nulle à partir de la sécheresse de 1989. La proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté passe de 40 % en 1985 à 53 % en 1992.

Devant l'aggravation de la situation, le régime rwandais est contraint d'accepter les propositions des institutions de Bretton Woods. En septembre 1990, un accord est passé avec le FMI pour la mise en place d'un Plan d'Ajustement Structurel (PAS). Le plan vise à stabiliser l'économie et à la rendre plus compétitive vis-à-vis de l'extérieur. Cette politique implique une dévaluation du Franc Rwandais qui est réalisée en deux fois : 40 % en 1990 et 15 % en 1992⁷.

Les effets de la crise économique sont ressentis de manière diverse en fonction des classes sociales. La répartition des revenus devient de plus en plus inégalitaire générant une compétition accrue pour accéder à des privilèges de plus en plus rares. Cette dégradation est à la base de tensions sociales croissantes.

Régionalisme et impasse sociale

L'aggravation de la crise économique va de pair avec des conflits sociaux et régionaux qui s'exacerbent et s'enveniment. La métaphore du partage du « gâteau national » reste plus que jamais pertinente dans le cas rwandais : lorsque le gâteau rétrécit, les membres présents autour de la table deviennent plus avides, prêts à écraser le voisin pour maintenir ou pour accroître leur part. Le régionalisme et le factionnalisme traduisent ce processus continu de scissions et d'exclusions pour le maintien au pouvoir et les avantages qu'il confère, dans un pays qui, par ailleurs, n'a pas de ressources exceptionnelles.

Le régionalisme trouve sa source dans des conflits d'ordre à la fois politique et économique puisque, comme ailleurs en Afrique,

7. *Idem*, pp. 53-83.

c'est la proximité du pouvoir qui fonde la richesse. La crise au sein du MDR-Parmehutu⁸ en 1968, conséquence d'une concentration de pouvoir aux mains d'une élite essentiellement originaire du centre du pays, ouvre la voie aux premières rivalités régionales⁹. Le coup d'État de 1973 et les nominations de leaders originaires des préfectures du nord aux postes-clefs du « Comité pour la paix et l'unité nationale », puis du comité central du MRND¹⁰ en 1976, prennent l'aspect d'une revanche régionale. Progressivement, tout au long de la décennie 80, on assiste à un rétrécissement progressif de la base de ces oppositions régionales et les conflits se surperposent les uns aux autres. Ainsi, à l'opposition nord/centre héritée de la Première République se greffe une opposition au sein même du groupe « nordiste ». Un conflit latent entre les préfectures de Gisenyi et Ruhengeri se fait jour. Dès les années 80¹¹, Gisenyi se divise entre Bushiru, région du président Habyarimana et le Bugoyi voisin¹². Dès lors, le régionalisme devient la source première de conflits et, évidemment, de frustrations et finit par dominer l'ensemble de la vie rwandaise.

L'enseignement, domaine crucial s'il en est, est tout à fait révélateur de ces luttes régionalistes, auxquelles il faut ajouter la question sensible des quotas ethniques. Aux yeux de beaucoup de Rwandais, le système éducatif se trouve lui aussi, à la fin des

8. Parti de l'Émancipation des Hutus, fondé en 1959.

9. Il faut néanmoins préciser qu'une opposition plus ancienne entre gens du nord, les « Bakiga », et gens du sud, les « Banyanduga », sert de toile de fond à la naissance de ces rivalités politiques de la seconde moitié du XX^e siècle. Le Rwanda n'a jamais été un pays homogène et ces deux groupes plus ou moins hétérogènes ethniquement, et dont le système de clientèle, le régime foncier et les relations politiques à l'autorité royale du *mwami* différaient, ont appréhendé de façon variée la période de colonisation et les événements de 1959. En 1990, la distinction entre Hutus du Nord et gens du Sud, considérés souvent par les premiers comme moins purs car mélangés aux Tutsis, est encore très présente dans les esprits.

10. Mouvement National Révolutionnaire pour le Développement, fondé en 1975, après le coup d'État du général Habyarimana.

11. Pour le juriste Filip Reyntjens, la tentative de coup d'État du major Théoneste Lizinde en 1980 est une des premières manifestations de ces tensions. « La Deuxième République Rwandaise : évolution, bilan et perspectives », *Afrika Focus*, vol 2, n° 3-4, Bruxelles, 1986, p. 286.

12. Cf. carte p. 4.

années 80, dans une impasse¹³, la masse grandissante de jeunes inactifs renforçant la perception de ce phénomène. Le goulet d'étranglement au niveau du passage du primaire au secondaire entraîne une sélection importante qui ne retient que 10 % des élèves. Or cette sélection est très souvent faite au profit d'élèves qui ont pour seul « mérite » d'être originaires des préfectures du nord. Au cours de l'année scolaire 1989-90, la préfecture de Gisenyi enregistre 1045 élèves admis à l'école secondaire, soit 396 élèves de trop par rapport aux principes d'équilibre établis entre préfectures. De même, sur la période 1981-1988, 50 % des bourses d'études à l'étranger sont attribués à des étudiants originaires de Gisenyi ou Ruhengeri¹⁴.

Dans leur ensemble, le développement socio-économique et l'équipement du pays sont réglementés par les principes d'équilibre régional largement détournés par les dignitaires du régime. Un article du journal *Kinyamateka* dresse la liste des abus liés à cette politique : selon le journal, sur la période 1978-90, trois préfectures (Gisenyi, Kigali et Ruhengeri) ont reçu 51 % du budget total alloué aux préfectures contre moins de 25 % pour les quatre préfectures de Gikongoro, Kibuye, Cyangugu et Kibungo (Sud). La préfecture de Gisenyi et, dans une moindre mesure, celle de Ruhengeri se sont accaparé des postes de responsabilité aussi bien dans les administrations publiques que privées. Au sein des entreprises publiques, 50 % des postes de direction et de haute responsabilité sont occupés par des ressortissants de ces deux préfectures. Les postes diplomatiques et l'accès aux organisations régionales ou internationales sont également des domaines réservés¹⁵.

Dans ce contexte, les tensions sociales se superposent à un régionalisme déjà très présent et se nourrissent des rancœurs ainsi engendrées.

13. La question de la crise de l'enseignement revient presque systématiquement dans les articles qui traitent de la crise généralisée que traverse le Rwanda. Les difficultés du système éducatif sont souvent évoquées sur le même plan que la crise politique, économique et la guerre.

14. « Près de deux millions de réfugiés rwandais », *Bulletin du CRIDDEV*, n° 102, Rennes, mai-juin 1991.

15. *Kinyamateka* n° 1344, mai 1991.

A la fin des années 80, les ruraux représentent encore plus de 90 % de la population. Mais progressivement un petit peuple urbain s'est développé à Kigali et dans quelques autres villes du pays. Il comprend tous ceux qui se débrouillent sans pour autant devenir riches : petits employés, petits fonctionnaires, petits commerçants, etc. Au dessus, apparaît une riche bourgeoisie d'affaires multiforme qui se consolide pendant toute la décennie. On y retrouve des militaires, des commerçants, des technocrates, des fonctionnaires. Sous l'impulsion du gouvernement, ces derniers sont autorisés à investir dans des entreprises privées, les prises d'intérêt dans les sociétés économiques mixtes et commerciales sont également permises. Une nouvelle couche d'entrepreneurs, moyens et gros commerçants, a aussi bénéficié de la croissance annuelle positive des années 80¹⁶.

Au fil des ans, cette bourgeoisie dénonce de plus en plus le régime, responsable selon elle de la crise économique que traverse le pays ; mais une part de ses membres n'en utilisent pas moins tous les rouages traditionnels pour s'enrichir : corruption, détournements de fonds, clientélisme. Au Rwanda, c'est par le biais de mécanismes de spéculation foncière et immobilière et de profits tirés du différentiel des prix entre régions que se sont bâties les richesses¹⁷. Nous reviendrons plus loin sur les conséquences de telles pratiques sur le monde rural. Toujours est-il qu'on constate une concordance entre les détenteurs de l'autorité aux divers échelons administratifs et les bénéficiaires des possibilités d'enrichissement. L'élite la plus proche du pouvoir et de ses mécanismes est en fait la plus nantie. Sur cette échelle, c'est le « clan » du Président surnommé l'*Akazu*¹⁸ qui tient la première place. Ses membres sont omniprésents dans les grandes sociétés commerciales et les banques du pays, ont des postes politiques autour du Président, en particulier dans le domaine de la sécurité, et n'hésitent pas à recourir de plus en plus souvent à des pratiques mafieuses.

16. J.-C. Willame, « Aux sources de l'hécatombe rwandaise », *Cahiers Africains*, n° 14, 1995, Bruxelles, p. 92.

17. *Idem*, p. 160.

18. « Akazu » signifie la petite hutte, la maisonnée. C'est l'opposition qui donnera ce nom au clan présidentiel lors de ses premiers meetings populaires.